



Réserve Naturelle Régionale
GORGES DE
LA LOIRE



La Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire



**355
hectares**



**420 à 750 m
d'altitude**



**Enjeux de
protection forts**



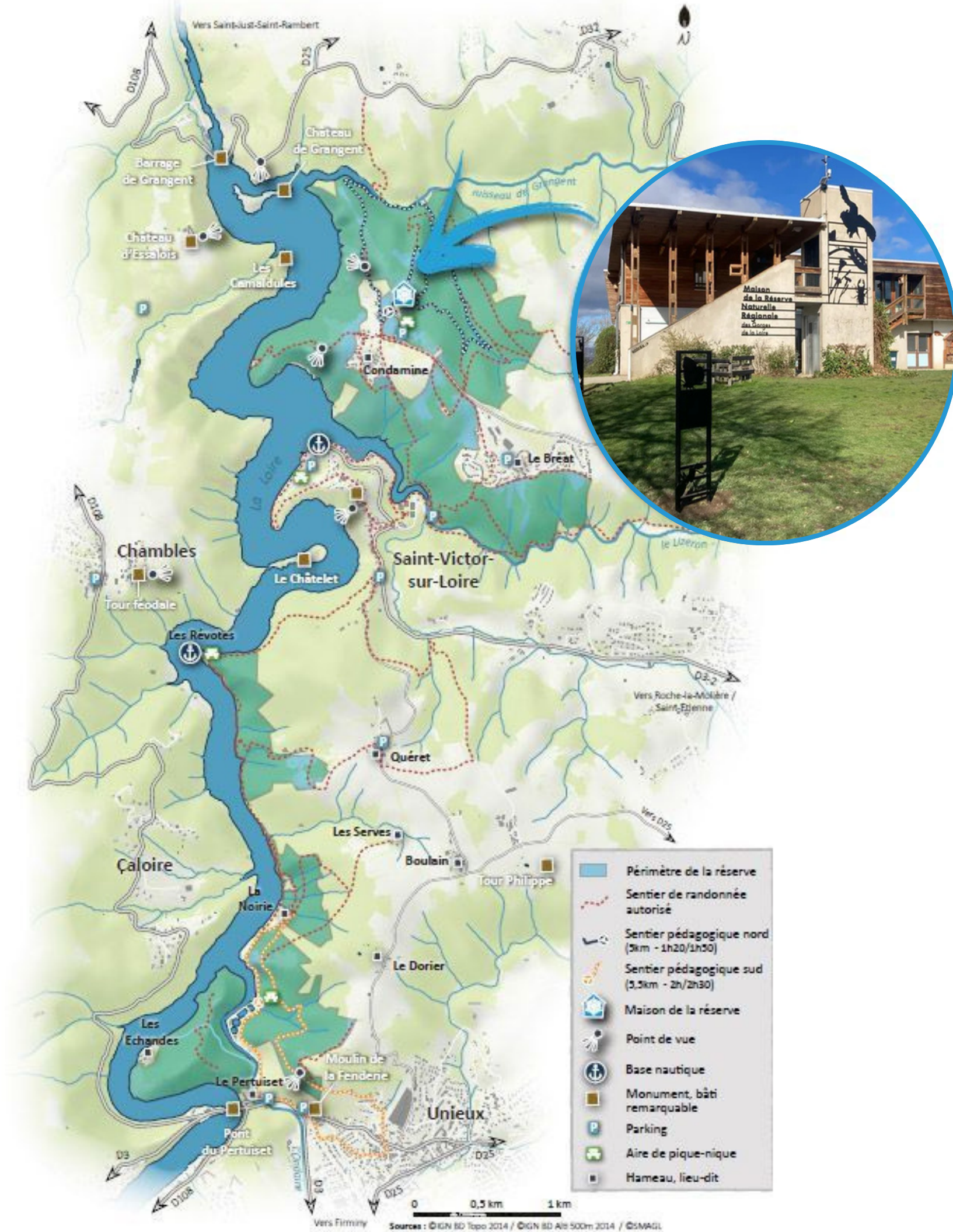
**Proximité des
grands bassins
de population**



**Accessibilité du
site par
transports en
commun**



**Plus de 100 000
visiteurs et
visiteuses par an**





Réserve Naturelle Régionale

GORGES DE
LA LOIRE



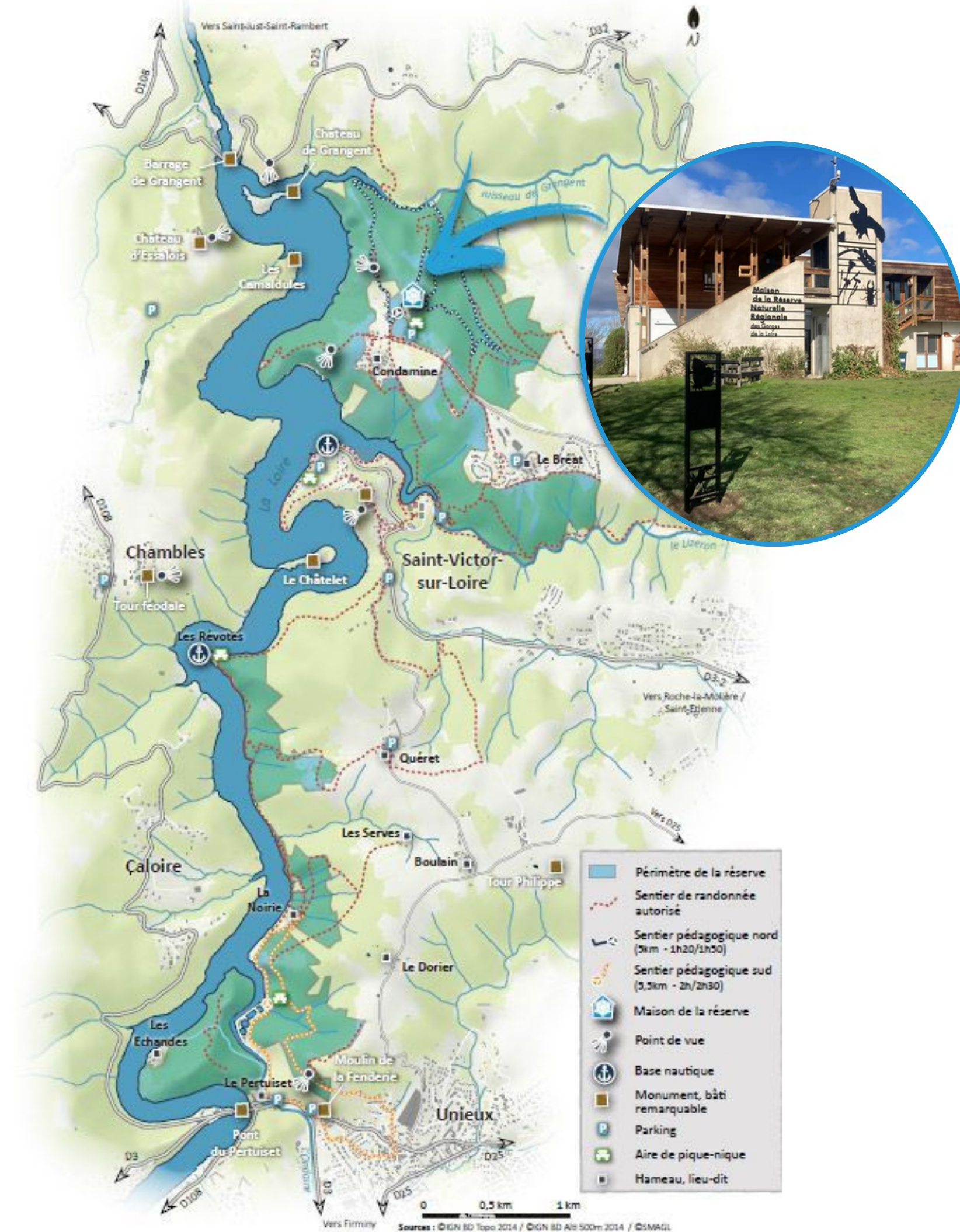
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Gorges
de la
Loire
SMAGL
Syndicat Mixte d'Aménagement

Ce qui est déjà en place

- Sentier PMR sur le secteur nord de la réserve ;
- Livrets adaptés : haut contraste, braille, FALC ;
- Dispositifs d'accessibilité (WC, place de parking, référencement handivisite) ;
- Joelette sur réservation.

Mais, beaucoup de limites sont encore présentes pour la pleine exploitation de ce qui est déjà existant.



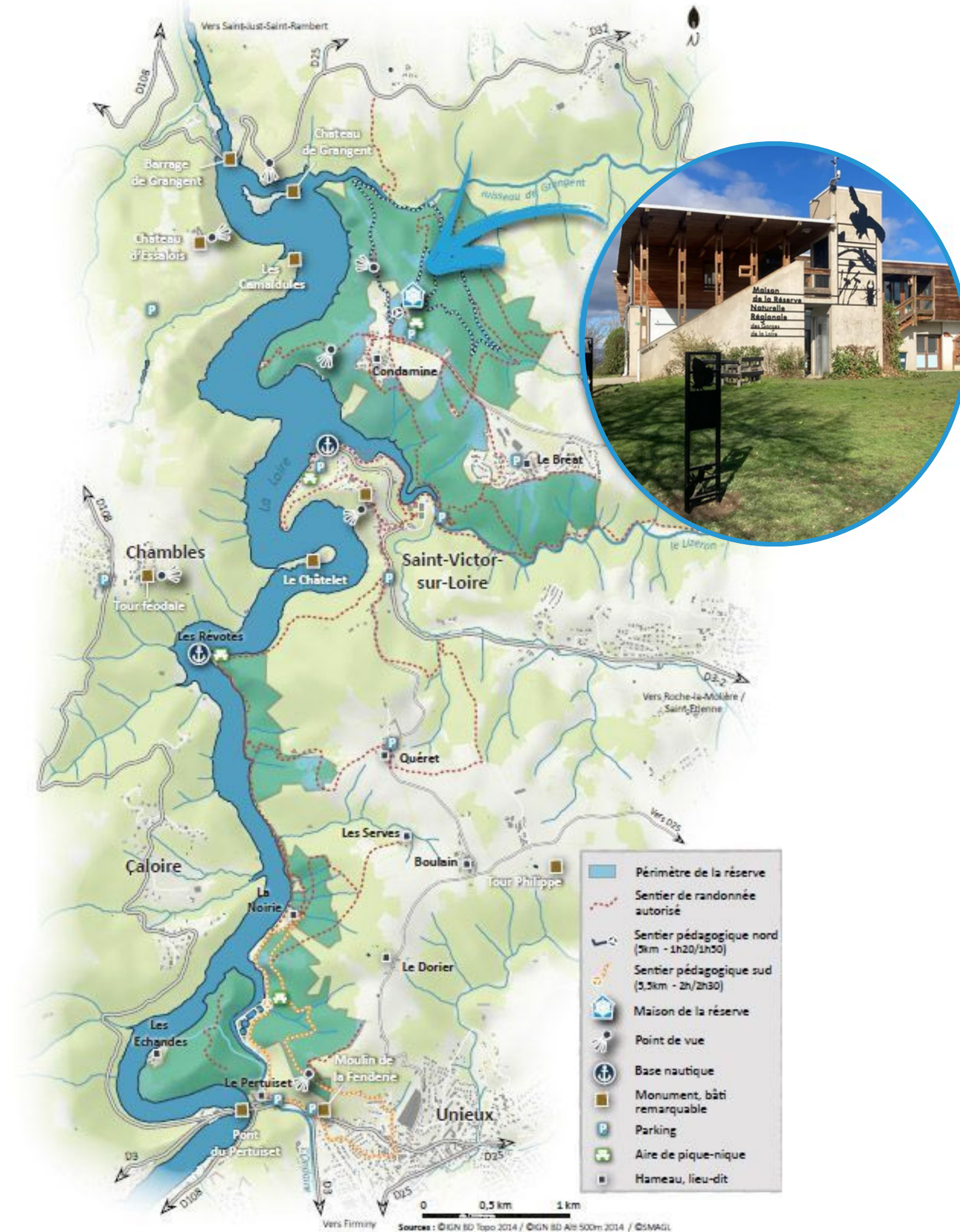


Ce qui est mis en place depuis 2024

- Demande d'intégration systématique de l'accessibilité handicap (sensoriel, moteur, intellectuel) aux prestataires pour les animations ;
- Animations du SMAGL d'abord pensées en terme d'accessibilité ;
- Autoguide en développement ;
- Créations de cartes avec des itinéraires accessibles ;
- Travail avec le pôle handicap de la région sur le handicap mental en 2026 (*visite test, retours d'expériences*).

Des efforts notables mais encore insuffisants.

L'accompagnement par le Conseil Régional et le travail du réseau des Réserves au niveau national et régional sont de précieuses aides pour nous améliorer.





Ce qui nous souhaiterions poursuivre/initier à l'issue du travail avec le pôle handicap de la Région Auvergne Rhône-Alpes

- Changer les panneaux et pictogrammes de la réserve *pour des dispositifs plus adaptés (hauteur, illustrations, mécanismes, relief, etc.)* ;
- Adapter le livret autoguide *pour d'autres handicaps (mobilier en relief, audioguide)* ;
- Intégrer des bornes avec QRcode *pour le guide audio* ;
- Réflexion autour de l'aménagement d'une nouvelle piste PMR *pour le prochain plan de gestion* ;
- Poursuivre le travail avec le pôle handicap de la région *afin de gagner en visibilité et en pertinence (bénéfices d'un regard avisé après la visite test)*.

Les principales limites à notre travail pour une meilleure accessibilité du site sont le temps et l'argent nécessaires à nos actions ainsi que notre manque de connaissance. Pour cela, l'intégration des services compétents et des personnes réellement concernées par le handicap sont incontournables.

